

Assainissement de l'autoroute A5 Cornaux – La Neuveville Est

Réfection du passage supérieur des Sauges au Landeron dès le 4 mai 2009

Le Département de la gestion du territoire communique :

Le Service des ponts et chaussées va entreprendre, dès le lundi 4 mai 2009, pour une durée de six mois, la réfection du passage supérieur des Sauges au Landeron. En effet, fin juillet 2007, deux véhicules avaient pris feu sous l'ouvrage provoquant d'importants dégâts.

Les travaux nécessiteront une emprise sur la chaussée autoroutière et se dérouleront en trois phases (réfection de la partie Sud, de la partie Nord, puis centre). Le trafic autoroutier sera donc mis en bi-directionnel (une voie dans chaque sens) pendant la durée totale du chantier.

La partie Sud de l'ouvrage, la plus endommagée, sera traitée par hydrodémolition, procédé qui consiste à démolir le béton touché par l'incendie avec de l'eau à très haute pression. Des nuisances sonores sont donc à attendre entre mai et début juillet. Lors de cette période, le trafic sur le pont sera limité à 3.5 tonnes. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Les parties Nord et centre du pont seront sablées, lavées et peintes.

Le Service des ponts et chaussées remercie les usagers et les riverains de l'A5 de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions particulières de ce chantier et les prie de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation temporaire mise en place pour ces travaux.

Pour de plus amples renseignements:

Adrien Pizzera, ingénieur cantonal adjoint et chef de projets et travaux A5 au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 67 13.

Neuchâtel, le 29 avril 2009